

Préface

Pauline E. PETERS
Harvard University

La « question foncière » rurale n'est en rien nouvelle, même si l'intérêt qui lui est porté en termes sociaux et politiques a pu connaître des flux et reflux historiques. La terre a de nombreux usages – souvent concurrents –, elle est revêtue de différentes significations – elles-mêmes en concurrence –, en tant que ressource ou actif, en tant que lieu d'appartenance et d'identité culturelle, en tant que territoire à gérer ou à conquérir. En ce siècle nouveau, un ensemble de questions ont été mises en avant par une large palette d'acteurs et d'institutions en tant qu'enjeux fonciers critiques : les disponibilités en terre, l'utilisation qui est faite de celle-ci, sa gestion et sa possession face à des pressions foncières locales et aux conflits ; les inquiétudes autour de l'approvisionnement alimentaire, aux échelles locales, régionales et mondiale ; la dégradation des sols et les enjeux de durabilité ; les demandes nationales et internationales concurrentes de terres pour l'agriculture, l'extraction d'hydrocarbures, l'exploitation minière, l'expansion urbaine et la conservation de la nature, mais aussi comme actif dont la valeur de marché augmente. La terre et le régime foncier, dans leur sens le plus large, sont au cœur des relations politico-économiques et sociales locales, nationales et internationales. Celles-ci incluent les revendications concurrentes sur le territoire, le pouvoir politique, la souveraineté et l'autonomie socio-économique ; la production et la conservation de ressources rares ; la relation entre les demandes de terres à plusieurs niveaux et les questions d'in/égalité et d'in/justice face aux énormes disparités de pouvoir, entre les États et en leur sein, et à la variabilité des flux de capitaux.

Cette publication arrive à point dans ce contexte. Elle propose un état particulièrement bienvenu des connaissances et des orientations de la recherche et de l'action publique sur le foncier rural,

principalement, mais pas uniquement, dans les pays du Sud. Inscrits dans une dynamique collective de recherche de longue durée, au sein du Pôle foncier de Montpellier, les contributeurs traitent d'un ensemble de problématiques et de questions liées au foncier sur la base de leurs propres travaux, ainsi que d'une large mobilisation de la littérature scientifique et des débats de politique.

Ce volume est bien plus qu'un recueil d'essais : il tire sa cohérence originale du partage par les auteurs d'un cadre analytique commun et d'une visée « didactique » explicite. Les différents chapitres réalisent tous un état des lieux des connaissances académiques sur le foncier et des débats de politique foncière, et proposent des éclairages rigoureux sur les questions conceptuelles, théoriques et méthodologiques de la recherche sur ces sujets, qui s'avèrent particulièrement pertinents pour les pays marqués par le pluralisme légal, l'informalité et les régulations néo-coutumières. Avec des équilibres variés, les chapitres abordent les dimensions historiques, théoriques et politiques d'un ensemble de questions spécifiques, au travers de positionnements qui puisent dans l'économie institutionnelle, la sociologie économique, l'anthropologie et la géographie. Mais tous partagent un cadre commun pour analyser les dynamiques foncières, autour des rapports entre institutions (au sens de « règles du jeu ») et acteurs sociaux et des processus de transformation de ces rapports dans l'espace et le temps. Ceux qui composent la première partie traitent de manière approfondie des fondements conceptuels et méthodologiques de la recherche sur le foncier rural. Ces éléments fondamentaux incluent la sélection des unités d'observation et d'analyse appropriées ; les rôles des unités et des relations en ouvrant la « boîte noire » du « ménage » classique ; les fondements des droits sur la terre en fonction de la parenté, de la résidence, du genre, de l'âge, du statut social d'autochtone ou d'étranger et d'autres distinctions qui prennent sens selon les pays et les espaces au sein d'un même pays ; la relation entre les ressources communes ou partagées et les droits individuels. Ils concernent aussi les interactions, dans une large perspective historique, entre les éléments qui précèdent et les lois et politiques foncières. Un second ensemble de chapitres est consacré à des sujets centraux pour la thématique foncière, comme les relations entre dynamiques institutionnelles (relativement aux règles d'accès à la terre et de son usage) et

dynamiques productives, les marchés fonciers, les tensions entre les acquisitions de terre à grande et à petite échelle, et les conflits fonciers de plus en plus récurrents. La dernière série de chapitres propose une discussion approfondie des politiques foncières passées et présentes de formalisation et de redistribution des droits, des rapports entre foncier et environnement à travers le prisme des dispositifs environnementaux, ainsi que des pratiques d'expertise foncière dans les pays du Sud.

Bien qu'ils traitent principalement de la thématique foncière dans les pays du Sud, où les auteurs ont effectué la plupart de leurs recherches, les textes qui composent cet ouvrage font référence à un ensemble beaucoup plus large d'études théoriques, empiriques et comparatives, et de débats sur la propriété, l'identité, la citoyenneté et la justice. Ils soulignent ainsi les similitudes et les différences qui marquent l'administration, les politiques publiques et les enjeux politiques du foncier, dans les pays du « Sud » comme du « Nord ». Bien que les auteurs s'appuient sur des points de vue disciplinaires et des expertises régionales différents, le partage d'un cadre d'analyse commun et de références croisées entre les chapitres aboutit à un ensemble remarquablement cohérent et complet d'analyses, de conclusions et de recommandations pour les chercheurs, les décideurs politiques et les praticiens. Tant ceux qui ont d'ores et déjà un intérêt pour la thématique foncière que ceux qui pénètrent ce champ de recherche et d'action trouveront l'ouvrage inestimable. À la lumière de son importance et de l'ampleur du champ couvert, sa traduction en anglais serait d'une réelle utilité pour un public beaucoup plus large.